Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Orléans-Tours

Orléans, le 29 août 2017

Rectorat

IA-IPR EVS
ce.iaipr-evs@ac-orleans-tours.fr

Véronique GUGGIARI
Jamal KHELLAD
Claudine LAJUS

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Les Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
Etablissement et Vie scolaire

A

Mesdames et messieurs
Les Conseillers principaux d'éducation
Les professeurs documentalistes

s/c de
Mesdames et messieurs les Chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2017

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire.
L'équipe des IA-IPR EVS est cette année modifiée puisque Mme Sylvie Gérard a rejoint l'académie de Versailles, elle est remplacée par Mme Claudine Lajus. La répartition territoriale a été en conséquence modifiée. Mme Véronique Guggiari suivra les départements du Cher et du Loiret, M Jamal Khellad ceux de l'Indre et de l'Indre et Loire, Mme Claudine Lajus les départements du Loir et Cher et de l'Eure et Loir.

La mobilisation de chacun des acteurs est un préalable à la réussite de tous les élèves et les IA-IPR EVS entendent vous accompagner dans vos missions et votre action au quotidien dans le cadre des nouvelles procédures des Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations. Les visites et l'entretien qui suit constituent un élément central dans l'accompagnement de votre développement professionnel. Il s'agit en effet de valoriser les compétences, identifier les besoins de formation et repérer les expertises spécifiques.

Votre engagement avec les équipes pédagogiques et éducatives des établissements et des bassins est déterminant tant pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales que pour permettre aux élèves de construire leur parcours personnel et professionnel dans le respect des autres et des valeurs de la République.

Le projet académique 2018-2022 entre dans sa phase de construction active et définira les ambitions académiques qui s'organiseront ainsi sans doute autour de trois ambitions:

- Offrir les mêmes chances de réussite à tous
- Pousser l'ambition scolaire
- Contribuer au développement du territoire

L'aménagement de la Réforme du collège doit nous permettre de construire une École de la confiance et d'être en capacité de tenir compte des contextes locaux. Elle marque une nouvelle étape dans l'organisation des enseignements pour "Répondre le mieux possible aux besoins des élèves, enrichir l'offre d'enseignement, proposer une ouverture sur l'Europe et sur le monde et valoriser les racines culturelles *". Dans ce cadre, une attention particulière doit être apportée aux savoirs fondamentaux. Vous continuerez à mener des actions et des projets qui viseront l'acquisition de compétences par les élèves en coopération avec les équipes pédagogiques.
L'éducation artistique et culturelle constitue une grande priorité ancrée dans une coopération étroite avec l'ensemble des institutions culturelles.
Le développement du numérique se poursuit avec volontarisme et discernement pour favoriser les usages et la compréhension raisonnés du fonctionnement du web. En ce domaine, la contribution des professeurs documentalistes et des conseillers principaux d'éducation au plan numérique pour l'éducation est primordiale. En effet de par vos fonctions, vous êtes à même d'apporter une expertise intéressante dans le domaine de l'EMI, en rendant aisés la publication, l'échange, la participation à des projets collaboratifs plus larges, en utilisant notamment le numérique à des fins de création et de partage citoyens.

Des ressources sont à votre disposition en particulier sur vos sites professionnels : http://cpe.ac-orleans-tours.fr et http://documentation.ac-orleans-tours.fr. Le site CPE est désormais entièrement renouvelé et un espace collaboratif numérique est disponible: https://magistere.education.fr/ac-orleans-tours/course/view.php?id=3116

La recherche de l'excellence pour chacun des élèves passe par la personnalisation des accompagnements. Le dispositif "Devoirs faits" en est emblématique et nous sommes là dans une exigence de qualité et d'équité. La personnalisation des parcours passe aussi par l'attention que l'on porte aux élèves en situation de handicap et plus globalement aux élèves aux besoins éducatifs particuliers. Parce que l'école est un lieu d'apprentissage mais aussi d'épanouissement pour chacun, la lutte contre le harcèlement doit être maintenue. Ainsi, la qualité du climat scolaire est fondamentale et nous savons pouvoir compter sur chacun d'entre vous dans ce domaine. De nombreuses ressources sont disponibles sur le site de CANOPÉ. (https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html).

Il est évident que la sécurité revêt une importance cruciale et nous vous invitons à une grande vigilance dans ce domaine.

Dans le cadre d'un parcours de réussite pour chacun, la mise en œuvre des parcours éducatifs est un élément clef. Les professeurs documentalistes et les CPE apporteront leur contribution à la mise en œuvre du parcours citoyen, du parcours avenir, de l'enseignement moral et civique, de l'EMI et cette année verra l'installation des CVC dans tous les collèges.
Autant de leviers pour éduquer à l'esprit critique, renforcer le vivre-ensemble, accompagner des parcours ambitieux. Il s'agira aussi de favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences, pour le développement du raisonnement du jeune citoyen et pour son engagement dans la cité.

* *http://www.education.gouv.fr/cid117637/rentree-2017-4-mesures-pour-batir-l-ecole-de-la-confiance.html*

Parce que les apprentissages et l'acquisition d'un esprit critique s'inscrivent dans un continuum au service de la fluidité des parcours, nous vous rappelons l'importance des liaisons et des projets inter-degrés. La sécurisation des parcours nécessite aussi un engagement quotidien dans la lutte contre l'absentéisme, le décrochage scolaire et le dialogue constant avec les parents.

Nous souhaitons la bienvenue à ceux qui intègrent l'académie et tout particulièrement aux professeurs et aux CPE stagiaires. Nous remercions très chaleureusement ceux d'entre vous qui ont accepté des missions de tutorat, d'accompagnement et de formation auprès de leurs collègues.
Nous nous réjouissons de vous retrouver lors des prochaines réunions de bassins.

Excellente année scolaire à tous.

Véronique GUGGIARI	Jamal KHELLAD	Claudine LAJUS
IA-IPR EVS	IA-IPR EVS	IA-IPR EVS